

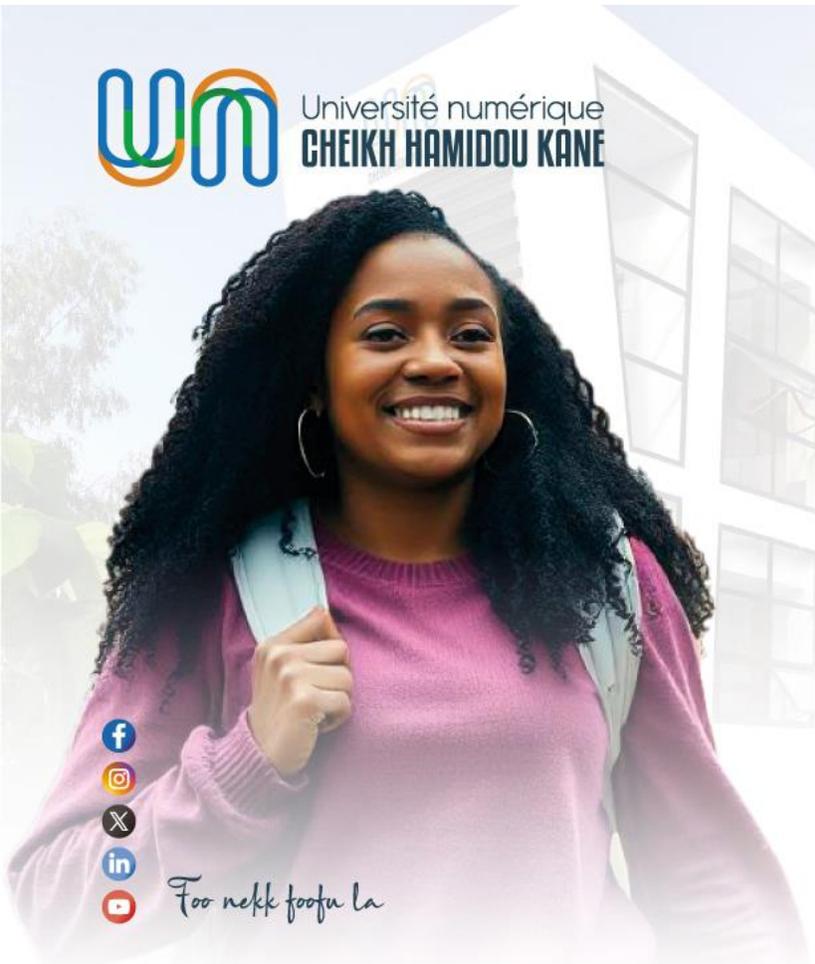


Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

PIGE PRESSE

Du 19 au 25 octobre 2024

Présentée par : Fatou FALL



Bienvenue aux nouveaux étudiants de l'UN-CHK*

*Université numérique Cheikh Hamidou KANE ex UVS

Rentrée académique
2024-2025



Pour plus d'informations :
baio-membres@unchk.edu.sn



Foo nekk foofu la

Foo nekk foofu la



OCTOBRE *Rose*

UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE
CHEIKH HAMIDOU KANE
Solidaire



Foo nekk foofu la

Sommaire

- I. Actualité nationale
- II. Actualité internationale
- III. Actualité syndicale
- IV. Vie Etudiante
- V. Ils ont parlé de nous
- VI. Actualité UN-CHK
- VII. Agenda
- VIII. Opportunités
- IX. Kudos





ACTUALITE NATIONALE



L'intelligence artificielle a captivé l'imagination des chefs d'entreprise désireux de mettre en œuvre de nouvelles solutions technologiques dans leur secteur. Mais l'IA pourrait également être appliquée à des problèmes plus vastes et plus complexes, notamment dans le domaine de l'éducation.



Leral

21 octobre 2024

Cette vision est en passe de devenir une réalité, la technologie contribuant déjà à améliorer l'apprentissage des élèves, à créer de nouvelles voies vers des carrières gratifiantes et à aligner l'éducation d'aujourd'hui, sur les emplois de demain

[Lire la suite](#)

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Dakar, le 22 OCT. 2024

Le Ministre

COMMUNIQUÉ n°02/10/2024

Des rumeurs persistantes font état de la diminution du montant des bourses des étudiants. Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) porte à la connaissance de la communauté, en général, et des étudiants boursiers en particulier, que ces informations relayées sont dénuées de tout fondement.

Les mêmes rumeurs ont fait état de la possibilité de non-paiement des « rappels » des étudiants. Il n'a jamais été question pour le Gouvernement d'envisager une telle mesure. Tous les boursiers percevront leur allocation à la hauteur des montants fixés par les textes en vigueur.

D'ailleurs, les paiements des « rappels », dans leur seconde phase, ont démarré depuis lundi 21 octobre 2024 dans l'après-midi. Tous les étudiants concernés recevront leur paiement dans les jours à venir, conformément au principe retenu de la progressivité.

Pour les étudiants inscrits tardivement dans les différentes universités, un paiement sera programmé prochainement.

Par ailleurs, le MESRI informe que la commission des bourses étrangères se réunira dans le courant du mois de novembre 2024 et traitera tous les dossiers en instance, ainsi que les nouvelles demandes.

Le MESRI lance un appel à l'ensemble des acteurs de la communauté pour une préservation d'un climat social apaisé au sein de l'espace universitaire.



Dr El Hadji
Abdourahmane DIOUF

MESRI

22 octobre 2024

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Dakar, le **22 OCT. 2024**

Le Ministre

COMMUNIQUÉ n°03/10/2024

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, vous informe que le processus d'orientation des nouveaux bacheliers de la session de juillet est bouclé.

Sur un total de **78.246** candidats admis, les **bacheliers ayant effectivement fait une demande sont au nombre de 74.964.**

Les bacheliers ayant reçu au moins une proposition sont au nombre de 74.964, soit 100% des demandeurs.

Ce mardi 22 octobre 2024, **100% des bacheliers qui en ont fait la demande ont été orientés**, suivant la volonté du Gouvernement de maintenir une admission universelle dans les universités publiques.

Par ailleurs, les 208 bacheliers de la session de remplacement d'octobre sont invités à s'inscrire sur la plateforme Campusen entre le **28 octobre et 10 novembre 2024** pour leur orientation.

Le MESRI souhaite à tous les nouveaux étudiants la bienvenue dans les universités sénégalaises.



Dr El Hadji
Abdourahmane DIOUF

MESRI

22 octobre 2024

Foo nekk foofu la



Conditions de travail difficiles dans les 8 universités : L'appel des enseignants vacataires au ministre Abdourahmane Diouf

Les enseignants vacataires des huit universités publiques du Sénégal montent au créneau pour dénoncer leurs conditions de travail qu'ils jugent précaires.

Lors d'une conférence de presse tenue ce mardi, le coordonnateur du collectif, Dr Mamadou Diaté, accompagné de ses collègues, a appelé les autorités, notamment le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdourahmane Diouf, et le président de la République, à revoir le système de recrutement universitaire ainsi que leur mode de gestion.



[Lire la suite](#)

Senego

22 octobre 2024

ÉDUCATION & FORMATION

le soleil

MARDI 22 OCTOBRE 2024
54^e année
N°16315
www.lesoleil.sn

ÉVALUATION DU SYSTÈME LMD AU SÉNÉGAL

Réflexion sur les enjeux d'une réforme communautaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Abdourahmane Diouf, a présidé, hier, à Saly, l'ouverture de l'atelier national d'évaluation du système Lmd (Licence-Master-Doctorat). Il a saisi l'occasion pour engager la réflexion sur le calendrier universitaire et réaffirmer la volonté du gouvernement à œuvrer pour la stabilisation de nos universités.

MBOUR - Le système Lmd (Licence-Master-Doctorat), en cours dans nos universités, fait l'objet d'une évaluation depuis hier, lundi 21 octobre, à Saly. Pendant deux jours (21 et 22 octobre), des acteurs de l'enseignement supérieur vont partager les expériences vécues dans la mise en œuvre de ce système.

Présidant l'ouverture des travaux, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a indiqué que cette rencontre permettra d'évaluer les performances du système introduit au Sénégal en 2011 en application d'une directive de l'Uemoa de juillet 2007. Selon le Dr Abdourahmane Diouf, l'introduction du système Lmd dans nos universités a pour but de favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants, mais aussi de permettre la re-

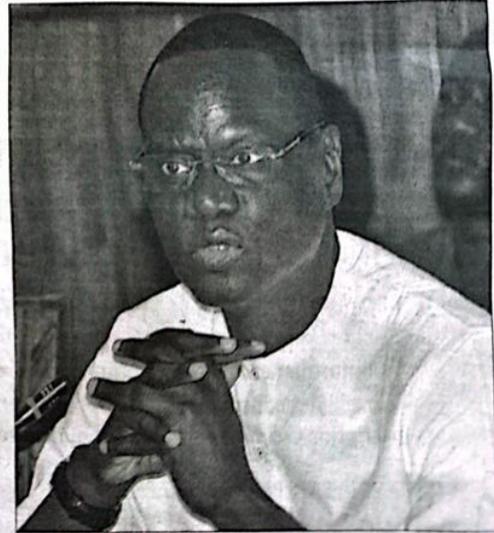
connaissance mutuelle des diplômes aux échelles nationale, régionale et internationale. Après plus d'une décennie d'application dans les universités sénégalaises, les acteurs sont à pied d'œuvre pour apprécier les résultats et se projeter dans le futur.

L'évaluation du système Lmd, a dit le ministre, est aussi une occasion, pour notre pays, de trouver des pistes de solutions afin de stabiliser le calendrier universitaire et juguler, dans la même lancée, les retards notés dans le déroulement des programmes d'enseignement supérieur. Selon lui, à travers cette démarche, les autorités invitent le monde universitaire à s'engager davantage dans le combat de la souveraineté dont la recherche et l'innovation constituent le fer de lance. • Après plus d'une décennie d'application et d'expé-

rience à la fois, l'heure est venue de faire une évaluation profonde, objective et prospective pour mieux se situer et aux fins d'améliorer ce système en question. Réformer un système, exige de la proactivité. Le message que je voudrais faire passer ici est qu'il faut toujours être en état de veille avec une vigilance accrue sur les procédures, une attention méticuleuse aux effets induits et une vision stratégique pour l'avenir », a indiqué le Dr Abdourahmane Diouf.

Les enseignants-chercheurs et les chercheurs de nos universités, instituts et établissements publics d'enseignement supérieur sont invités à jouer un grand rôle pour aider les décideurs politiques à trouver des solutions durables aux questions de l'heure, conformément aux orientations de la vision Sénégal 2050, a indiqué le ministre.

Diégane DIOUF (Correspondant)



Dr Abdourahmane Diouf, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

BAMBOULA AU CROUS DE KAOLACK

Le Dg sortant avait recruté 1914 agents pour 992 étudiants hébergés

Le directeur général du Centre des œuvres universitaires et sociales du Sine-Saloum (Crouss-Ss), Jean Brame Gningue, n'a pas été tendre avec son prédécesseur le Pr Ousseynou qu'il accuse de mauvaise gestion.



Face à la presse régionale, le successeur du Pr Ousseynou Diop a déploré la gestion chaotique dont il a hérité. Le nouveau directeur général du Crouss-Ss a commencé par justifier sa sortie dans la presse, la première depuis son arrivée à la tête de

la structure publique. Nous n'avons pas le droit de nous taire. Ce point de presse est un exercice qui nous permet de faire la situation près de trois mois, jour pour jour, après notre installation à la tête du Crouss-Ss. C'est un devoir de faire part à l'opinion de l'état

des lieux conformément au souhait des autorités. Il s'articule sur la situation des ressources humaines, les finances et la feuille de route. Au total, nous avons trouvé 1914 agents. Ce qui est difficilement concevable car le nombre d'étudiants hébergés, dans nos résidences, ne dépasse pas les 982. Nous avons donc 1000 employés de plus », a-t-il asséné.

Toujours dans le même registre de la pléthore du personnel, il évoque le recrutement de 60 chauffeurs pour un parc de 3 véhicules. C'est le cas aussi des 206 agents de sécurité recrutés pour 30 sites à protéger. Des charges qui ont des incidences financières pour l'établissement public. « En janvier 2024, nous avons quitté une masse salariale de 173 millions par mois et très rapidement nous sommes arrivés à 347 millions par mois pour les contrats à durée indéterminée (Cdi) », s'alarme le successeur du Pr Ousseynou Diop qu'il a remplacé en fin juillet dernier.

Aly Ndiaye (Correspondant)

Sur un total de 982 étudiants : L'Université du Sine Saloum comptait 1914 agents sous la direction de l'ancien directeur

Trois mois après sa prise de fonction à la tête du Centre Régional des Œuvres Universitaires du Sine Saloum (CROUSS-SS), le directeur général Jean Birane Gning a tenu un point de presse pour dresser un état des lieux.

Ce point de presse, d'une importance capitale, s'est articulé autour de trois sujets majeurs : la situation des ressources humaines, les finances, et la feuille de route à adopter pour une meilleure gestion des activités du centre.

En ce qui concerne les ressources humaines, la situation constatée est alarmante. En effet, 715 agents permanents ont été recensés avec des contrats à durée indéterminée (CDI).

[Lire la suite](#)



Leral.net

23 octobre 2024

ÉDUCATION & FORMATION

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES DU SINE-SALOOM

Le nouveau directeur décrit une gestion « népotique »

En conférence de presse, hier, à Kaolack, le nouveau directeur général du Centre régional des œuvres universitaires et sociales du Sine-Saloom (Crous-Ss), a dressé un sombre bilan de la gestion de cette institution. Jean Birame Gningue cite, entre autres, les recrutements abusifs, les agents fictifs.

KAOLACK - Après 3 mois passés à la tête du Centre régional des œuvres universitaires et sociales du Sine-Saloom (Crous-Ss), Jean Birame Gningue, directeur général de ladite institution, a fait face à la presse, hier, mardi 22 octobre, pour faire un état des lieux. Il a décrit une situation peu reluisante. M. Gningue soutient avoir hérité d'une administration chaotique marquée par un endettement qui frise l'entendement et un personnel pléthorique.

En ce qui concerne les ressources humaines, le directeur du Crous de l'Université du Sine-Saloom dit avoir dénombré à son arrivée 715 agents permanents, ajoutant que ce nombre fait le double voire le triple des agents de l'université Gaston Berger de Saint-Louis qui, en termes d'effectif d'étudiants, fait par exemple le triple du Sine Saloom. Le Crous-s comptait aussi 1.199 agents non permanents. Au total, ce sont 1.914 agents qui travaillaient dans ce temple du savoir. Pourtant, le nombre d'étudiants hébergés dans l'université ne dépasse pas 982 personnes.

neurs et autres partenaires n'ont pas été payés.

Pour redresser la barre et mettre le Crous-sa sur les bons rails, Jean Birame Gningue informe que des mesures d'urgence ont été prises. Il s'agit, entre autres, du licenciement des conseillers techniques et autres chargés de mission et de l'arrêt de tous les contrats de prestation. Ce qui a permis de faire une économie de plus de 114 millions de FCfa par mois, a affirmé M. Gningue.

Parmi le personnel, certains agents qui ont des Contrats à durée indéterminée (Cdi) sont salariés dans certaines structures, des mairies et percevaient à la fin du mois leur argent sans travailler. Tous ont été limogés. Le surplus de chauffeurs a été reconverti en agents de sécurité de jour et celui des agents d'hygiène amenés à faire d'autres tâches.

Le directeur général du Centre régional des œuvres universitaires et sociales du Sine-Saloom a sollicité une augmentation de la subvention allouée à cette institution. Jean Birame Gningue mise également sur la coopération et le partenariat pour soutenir sa feuille de route à la tête de cette structure universitaire d'œuvres sociales.

Boubarac Agna CAMARA (Correspondant)

Libération, 23 octobre 2024

ALLOCATION SPÉCIALE DE RETRAITE AU PROFIT DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS TITULAIRES DES UNIVERSITÉS

Le décret «a disparu dans les méandres de l'administration », selon Dr Abdourahmane Diouf

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a apporté des précisions suite à la grève de 48 heures décrétée par le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes).



Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a pris acte du mot d'ordre de grève de 48h00 décrété par le Saes pour exiger l'application du décret modifiant le décret 2020-1788 du 23 septembre 2020 portant allocation spéciale de retraite au profit des enseignants et chercheurs titulaires des universités.

«Adopté en conseil des ministres du 28 février 2024, ce décret, malgré des recherches au plus haut niveau de l'administration publique sénégalaise, reste mystérieusement introuvable. Il a disparu dans les méandres de l'administration », selon le Dr Abdourahmane Diouf qui «tient à informer l'opinion publique que pendant tout ce temps, le dialogue avec le Saes n'a jamais été

rompu ». Pour le règlement de cette affaire, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation «en accord avec le gouvernement, a entrepris de réintroduire le décret, objet de la revendication, dans le circuit d'adoption des textes administratifs, dans les mêmes termes contenus dans l'accord signé entre le Saes et l'ancien régime ».

Enfin, le Dr Abdourahmane Diouf «réaffirme son engagement à poursuivre le dialogue avec l'ensemble des syndicats et lance un appel à tous les acteurs de la communauté pour une stabilisation des années académiques et la pacification de l'espace universitaire ».

Badara Samb

ACTUALITÉS

CONCLAVE Enseignement supérieur

Les universitaires évaluent le système Lmd

Les acteurs de l'enseignement supérieur étaient, depuis deux jours à Saly, avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour évaluer le système Licence-Master-Doctorat (Lmd) mais en œuvre depuis plusieurs années au Sénégal.

Abdourahmane Diouf Les bourses seront payées intégralement d'ici deux à trois semaines

Le budget 2024 du Meur serait calibré sur 9 mois, mais il est attendu que l'ancien ministre est en train de déposer en septembre. C'est ce qui lui a permis de déposer en décembre, ce qui constitue un gap de trois mois. Cependant, soit dans d'excellentes conditions de travail. Ce qui est arrivé, c'est que nous sommes à un mois où il y a un peu plus de sommes au mois d'octobre, il y a des étudiants de l'année dernière qui se sont inscrits en juillet. Quand ces étudiants s'inscrivent au mois de juillet, nous devons leur payer leurs bourses. Avant, nous nous sommes justifiés d'avoir les fonds de paiement. Quand nous sommes fin septembre-début octobre, là où nous payons en moyenne pour les bourses 6,8 milliards, nous sommes à un milliard en un mois. Donc là, il faut d'un coup payer 15 milliards, et cette somme n'est pas arrivée d'un coup. Et on avait deux options, soit attendre la totalité de l'argent, soit démarrer avec le montant disponible et payer. Nous avons donc choisi la deuxième option. Nous avons commencé à payer la première vague la semaine dernière, et la deuxième vague sera payée cette semaine. Nous avons travaillé avec la banque sur ce point, et nous espérons qu'il n'y aura pas de rupture. L'intégralité du paiement se fera progressivement d'ici deux ou trois semaines», assure le ministre.

Par Aïme Badara CISS - Correspondant

Revue des programmes et projets d'équité territoriale Maimouna Dièye veut booster les performances

Par Aïme Badara CISS - Correspondant

Le ministre de la Famille et des Solidarités, Mme Maimouna Dièye, a présidé, à la Diourou, l'ouverture de la 13ème édition du Comité de pilotage unique (Copil) des programmes d'équité territoriale relevant du dit ministère.

Pas en contentieux avec le Saes

Malgré les résultats que le ministre de l'Enseignement supérieur brandit, il risque de faire face à une grève du Syndicat autonome des enseignants du supérieur (Saes). Ce dernier a sorti un mot d'ordre de grève pour mercredi prochain. «Nous comprenons les

Notre mémoire courte

Combien de Sénégalais se souviennent encore des bourses Yavuz Selim et des circonstances de leur formation ? Dans ce pays, un événement se change rapidement en autre, et l'on ne se donne plus le temps d'indigence ou de se révolter. Les écoles sénégalaises avaient été réouvertes pour leur qualité d'enseignement, et ont été victimes d'une administration sénégalaise à l'ère inopérante de défiance et de mépris envers la qualité de l'enseignement. Les étudiants de l'Etat à l'étranger se moquent aussi l'incapacité de l'Etat à protéger ses citoyens, et son indifférence face à leur sort. Mais ce n'est pas grave, car dans deux mois, tous auront oublié.

Le décret. Mais, il se trouve que pendant plus de trois mois, nous avons cherché le décret en vain. Quand on a fini de chercher le décret en question, nous avons constaté que nous n'avions pas le décret. Il nous fallait réintroduire le décret. J'ai commencé ce processus depuis la fin du mois de juillet. Mais la situation est un peu difficile pour le Meur, parce que ce décret a été introduit par le ministre de l'Enseignement supérieur. Ce qui fait que quand je reprends le décret, pour aller

au Conseil des ministres, on me demande que le décret ne peut être réintroduit que par le ministre des Finances. Et en ce moment, le ministre des Finances nous a mis en attente pour discuter la situation. Je voudrais rassurer le Meur et le communauté universitaire pour leur dire que nous sommes pas en contentieux avec le contenu du décret, et que le Meur n'est pas en contentieux avec le gouvernement actuel ne remet pas en cause le contenu

Famille et des solidarités. C'est pourquoi, lors de la cérémonie d'ouverture qu'elle a présidée, Maimouna Dièye est revenue sur l'objectif de cette mission. «Elle est consacrée à la famille et l'approbation des rapports d'évaluation des Plans de travail et de budgets annuels (Pba) des programmes aux premier et deuxième trimestres 2024. En outre, les propositions de Pba révisés des trois programmes, ainsi que du Pba du Projet de résilience et de développement communautaire de la vallée du fleuve Sénégal (Prdc-Vf) seront soumises à votre approbation», a assuré la ministre.

Les de la revue des activités au troisième trimestre 2023 et des perspectives pour fin décembre. L'enveloppe budgétaire approuvée est de plus de 50 milliards pour le Pba, plus de 33 milliards pour le Puma et de plus de 8 milliards pour le Pdc. Promovilles. C'est pourquoi cet exercice leur permettra, d'une part, de passer en revue la performance des programmes durant ces trimestres et, d'autre part, d'apprécier les propositions de révisions des allocations budgétaires pour les années à venir et renforcer les composantes, ainsi que les zones d'intervention cibles. En termes de bilan, le ministre a reconnu que les performances de ces programmes ont largement été impactées «par les contraintes budgétaires auxquelles le pays a été plongé cette année, mais également par certaines contraintes récurrentes des entreprises prestataires. Les problèmes de mobilisation des ressources du

L'IA, une chance potentielle pour l'éducation

Outre le rôle d'assistance à la rédaction de sujets et de correction de devoirs, l'intelligence artificielle pourrait offrir une aide personnalisée à chaque élève, estiment Jean Ponce et Isabelle Ryl, dans leur carte blanche au « Monde ».

Le Monde
octobre 2024

plus d'un mois après la rentrée scolaire, responsables politiques, journalistes et grand public s'interrogent sur l'impact de l'intelligence artificielle (IA) générative sur l'éducation. L'école française, du primaire à l'université, saura-t-elle profiter des apports de la recherche en IA (générative ou pas), et faire face aux défis correspondants ?

[Lire la suite](#)



Massification de la formation duale: un système pédagogique qui allie apprentissage en salle de classe à apprentissage en situation réelle de travail en entreprise

Depuis 2014, le Sénégal a engagé une collaboration avec la Suisse pour bénéficier de l'expertise de cette dernière dans le domaine de la formation professionnelle afin d'améliorer l'employabilité des apprenants.



Ecom News Afrique
24 octobre 2024

Dans son nouveau programme de développement à l'horizon 2050, le gouvernement du Sénégal a inscrit « la massification de la formation duale », un système pédagogique qui allie l'apprentissage en salle de classe à l'apprentissage en situation réelle de travail en entreprise.

[Lire la suite](#)

Amélioration des conditions d'apprentissage : l'association « Doomou Sénégal » s'engage

L'association « Doomou Sénégal » œuvre pour l'amélioration des conditions dans le domaine de l'éducation, de la santé et le sport. A propos de la rentrée scolaire, elle a lancé une action dénommée « Back to school » et a choisi l'école élémentaire Tafsir Ndiaga Guèye de Yoff qui ne manque pas de besoins.

« Nous avons donc lancé des travaux de rénovation et de peinture des classes, de la cour et des toilettes. L'équipe pédagogique de l'école, avec à sa tête le directeur M. Ngouda Gueye, nous a réservé un accueil formidable et a associé la communauté de Yoff dans l'avancée du projet... »

[Lire la suite](#)



Sud Quotidien
25 octobre 2024

Que faire après le bac au Sénégal ? La voie universitaire : un cadre structuré avec le système

Félicitations pour l'obtention de votre bac ! Ce diplôme marque un point de départ vers une multitude de choix académiques et professionnels. Si vous demandez quelle orientation choisir, sachez que plusieurs opportunités s'offrent à vous au Sénégal.



Au Sénégal.com
25 octobre 2024

Que vous soyez intéressé par des études universitaires longues ou par des formations professionnelles plus courtes, il existe de nombreuses options adaptées à vos aspirations. Explorons ensemble quelques-unes des meilleures formations et des écoles qui vous aideront à concrétiser vos ambitions.

[Lire la suite](#)



ACTUALITE INTERNATIONALE



L'état de l'Afrique 2024 – Education et compétences pour l'avenir de l'Afrique

La population en âge de travailler en Afrique croît plus rapidement que dans toute autre région, tirée par les progrès réalisés en matière de survie des enfants au cours des deux dernières décennies. Pourtant, l'Afrique subsaharienne investit moins dans l'éducation par habitant que le reste du monde.

Banque Mondiale
23 octobre 2024

L'édition 2024 du rapport Africa's Pulse souligne que pour atteindre l'objectif de l'éducation universelle d'ici 2030, les systèmes éducatifs de la région devront accueillir environ 170 millions d'enfants et d'adolescents supplémentaires. Ce qui nécessitera 9 millions de nouvelles salles de classe et 11 millions de nouveaux enseignants.

[Lire la suite](#)



Éducation : pourquoi l'université virtuelle peine à décoller ?

Alors que l'éducation virtuelle gagne en popularité, l'accès à internet et le coût des appareils électroniques demeurent un obstacle majeur pour de nombreux étudiants. Si certaines initiatives s'efforcent de rendre cet enseignement plus accessible, une grande majorité des pays africains peine à suivre le rythme de cette évolution.



Jeune Afrique
20 octobre 2024

L'éducation virtuelle est-elle une solution pour le continent africain ? Avec la pandémie de Covid-19, l'enseignement à distance s'est considérablement développé. Des plateformes d'e-learning ont été mises en place pour permettre la continuité de l'éducation malgré les restrictions sanitaires.

[Lire la suite](#)

L'Université numérique du Gabon : une nouvelle ère pour l'enseignement supérieur à distance

Mercredi 23 octobre, l'Université numérique du Gabon (UNG) a lancé ses activités académiques pour l'année 2024-2025.

Avec pour mission de rendre l'enseignement supérieur accessible à tous grâce aux technologies numériques, l'UNG accompagne les étudiants du cycle Licence au Master et facilite l'inclusion des personnes empêchées. Cette nouvelle année marque également l'obtention des premiers diplômes pour cette institution qui transforme durablement le paysage éducatif gabonais.



Gabon Review
24 octobre 2024

[Lire la suite](#)

La RCI se dote d'une stratégie numérique pour l'éducation

La Côte d'Ivoire vient de présenter, à la communauté éducative, son document de Stratégie nationale de digitalisation de l'éducation en Côte d'Ivoire, dénommé « SNDECI 2024-2028 », ce jeudi 24 octobre 2024.

Selon le directeur des technologies et des systèmes d'information, M. Koné Yenetaban, la SNDECI présentée ce 24 octobre 2024 ambitionne d'assurer en 2025, une formation de qualité, équitable et inclusive qui prend en compte les besoins de transformation du citoyen.



Apa News
24 octobre 2024

[Lire la suite](#)



ACTUALITE SYNDICALE



10 le soleil

LUNDI 21 OCTOBRE 2024
34^e année
N°16314
www.lesoleil.sn

ÉDUCATION & FORMATION

UNIVERSITÉS PUBLIQUES

Le Saes en grève pour le non-versement des pensions de retraite

Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) a décidé d'aller en grève, les mercredi 23 et jeudi 24 octobre courant, informe un communiqué de son Bureau national. « Un mot d'ordre de grève de 48 heures a été décrété pour exiger l'application du décret portant création d'une allocation spéciale de retraite au profit des enseignants et chercheurs titu-

laire des universités, examiné et adopté lors du Conseil des ministres du 28 février 2024 », renseigne le document publié, hier. David Célestin Faye, le secrétaire général national du Saes et ses camarades, disent avoir constaté la non-réversion des pensions de retraite aux ayants droit des enseignants-chercheurs et chercheurs décédés, malgré l'élargis-

sement de l'assiette de cotisation pour la retraite, l'introduction d'un régime complémentaire et l'augmentation de la charge de travail de chaque enseignant sans rémunération supplémentaire et les alertes multiples au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ». Le syndicat invite, à l'occasion, les coordonnateurs des différents

campus à tenir des assemblées générales, mercredi prochain, pour revenir en détail sur toutes ces questions. Le Saes de rappeler qu'un accord avait été trouvé avec le pouvoir déchu en 2024 pour une retraite spéciale au profit des enseignants et chercheurs titulaires. « Pour financer la rubrique, il a été retenu l'élargissement de

l'assiette de cotisation pour la retraite, l'introduction d'un régime complémentaire, l'augmentation de la charge de travail de chaque enseignant de 20%, sans rémunération supplémentaire. Toutes ces mesures sont, aujourd'hui, effectives », selon le Saes, « sans que l'État verse la pension, malgré les alertes ».

Seydou Prosper SADIO

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Dakar, le 22 OCT. 2024

Le Ministre

COMMUNIQUÉ n°01/10/2024

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation prend acte du mot d'ordre de grève de 48h00 décrété par le Syndicat Autonome de l'Enseignement supérieur (SAES) pour exiger l'application du décret modifiant le décret 2020-1788 du 23 septembre 2020 portant allocation spéciale de retraite au profit des enseignants et chercheurs titulaires des Universités.

Adopté en conseil des ministres du 28 février 2024, ce décret, malgré des recherches au plus haut niveau de l'administration publique sénégalaise, reste mystérieusement introuvable. Il a disparu dans les méandres de l'administration.

Le MESRI tient à informer l'opinion publique que pendant tout ce temps, le dialogue avec le SAES n'a jamais été rompu.

Pour le règlement de cette affaire, le MESRI, en accord avec le Gouvernement, a entrepris de réintroduire le décret, objet de la revendication, dans le circuit d'adoption des textes administratifs, dans les mêmes termes contenus dans l'accord signé entre le SAES et l'ancien régime.

Le MESRI réaffirme son engagement à poursuivre le dialogue avec l'ensemble des syndicats et lance un appel à tous les acteurs de la communauté pour une stabilisation des années académiques et la pacification de l'espace universitaire.



MESR

22 octobre 2024

Foo nekk foofu la



GROGNE NON-RESPECT DES ACCORDS SIGNÉS AVEC LE GOUVERNEMENT Après le Saes, les syndicats du G7 se signalent

Les engagements non respectés des nouvelles autorités ont fini d'installer un climat délétère dans le système éducatif. Et, après la sortie du Syndicat autonome des enseignants du supérieur (Saes), c'est autour des syndicats de l'éducation regroupés au sein du G7 d'emboîter le pas. Ces enseignants invitent le gouvernement à convoquer rapidement le Comité de suivi pour diligenter la mise en œuvre des accords signés.

les populations, en général, et pour le monde du Travail, en particulier.

Selon ces enseignants, l'état des lieux a fait apparaître notamment une situation économique «dramatique dépeinte sous le prisme du surendettement et de l'inflation ; un système éducatif marqué par une forte déperdition avec de faibles taux d'achèvement de l'ordre de 65 % à l'élémentaire, 42 % au moyen et 28 % au secondaire ; ainsi que les forts taux d'échecs enregistrés aux différents examens».

Partant de ces constats, les nouvelles autorités à travers le nouveau référentiel des politiques publiques, se proposent de mettre en œuvre une nouvelle stratégie articulée autour des quatre axes principaux. Il s'agit d'une économie compétitive, d'un capital humain de qualité et l'équité sociale, d'un aménagement, d'un développement durable, d'une bonne gouvernance et d'un engagement africain.

Toutefois, à l'analyse, le G7 constate que le secteur de l'éducation et de la formation, levier fondamental de la transformation du capital humain et socle du développement de toute nation, «ne figure pas parmi les huit réformes majeures annoncées». A cela, s'ajoute la faiblesse de la part du budget qui lui est encore réservée. Selon eux, cela montre, encore une fois, que le binôme capital humain/progrès social demeure «le parent pauvre des politiques publiques».

Ainsi, les syndicats du G7 tiennent à rappeler aux nouvelles autorités que «la mise en œuvre de politiques d'austérité, comme ce fut le cas depuis l'indépendance, par les différents régimes qui se sont succédés, serait inacceptable». Le G7 indique que dans le secteur de l'éducation



Dans le milieu éducatif, les acteurs se disent déçus par le budget inconséquent accordé à leur secteur

et de la formation, les enseignants, de par leur engagement patriotique et leur amour de la Nation, ont consenti depuis des décennies «des sacrifices immenses pour éduquer et former les fils et filles de la Nation, en étant moins rémunérés que ceux évoluant dans d'autres secteurs dont le niveau de qualification est inférieur».

L'apurement du passif social, au cœur des exigences

Ainsi, après plusieurs décennies de combat pour la refondation de l'école sénégalaise et la valorisation du statut de l'enseignant, les syndicats du G7 rappellent au nouveau gouvernement que l'édu-

cation demeure un secteur prioritaire, moteur de tout développement.

Cependant, la stabilité et la cohésion sociales demeurent les principaux piliers sur lesquels le nouveau gouvernement devra s'appuyer pour revigorer tous les secteurs de développement du pays. C'est pourquoi, l'apurement du passif social, l'ouverture de négociations sur les nouvelles questions et l'instauration d'un dialogue social permanent et sincère avec les syndicats demeurent incontournables.

A ce titre, ces enseignants invitent le gouvernement à convoquer le Comité de suivi des accords le plus rapidement possible pour diligenter la mise en œuvre des accords signés avec le G7.

Samba BARRY

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les enseignants vacataires dénoncent leur situation de "misère et de galère"

Les enseignants vacataires alertent sur les difficultés qu'ils rencontrent : rémunérations qui traînent, précarité, problèmes de recrutement. Ils acceptent de prendre part aux Assises sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Anesri), mais exigent la prise en compte des conclusions de Saly dans ces assises.

BABACAR SY SEYE

Le Rassemblement des enseignants vacataires des universités du Sénégal (Revus), un cadre de concertation et d'échanges regroupant tous les enseignants vacataires des huit universités publiques du pays, alerte sur la "précarité" de ses membres et sur la nécessité d'un recrutement massif. Sur le premier point, le docteur Papa Momar Fall indique que les enseignants vacataires ont du mal à joindre les deux bouts, malgré l'importance du travail qu'ils abattent.

"Les enseignants vacataires sont mal rémunérés et restent souvent plusieurs mois sans recevoir leur salaire. Nous respectons le travail des plombiers et des menuisiers, mais il faut dire que même eux reçoivent leur salaire à temps. Alors, nous, on nous fait attendre alors que nous sommes confrontés à plusieurs difficultés", a-t-il indiqué hier. Une situation de misère et de galère, selon le chargé de revendications, Matar Diop.

"Les enseignants vacataires représentent plus de la moitié du corps enseignant et même plus de 70 % dans certaines universités", renvoie Mamadou Diatta, coordonnateur national adjoint. Malgré le travail abattu dans les règles pour une université performante, "les enseignants vacataires du supérieur ne sont pas rétribués à la mesure des efforts consentis. Ils sont régulièrement confrontés à des problèmes insupportables dans leurs rétributions. Ils n'ont pas de statut dans le système universitaire et ne disposent d'aucun accompagnement pour mener à bien leur travail". Les enseignants espèrent tous un recrutement dans les différentes universités publiques sénégalaises pour combler le gap criant d'enseignants-chercheurs. Une attente qui peut durer plusieurs années sans plan de carrière", a-t-il regretté.

Ce séminaire a recommandé un recrutement massif de 1 500 enseignants-chercheurs pour l'année académique 2024-2025 ainsi que la mise en place d'un statut pour l'enseignant vacataire. En plus, le ministre vient de sortir une circulaire pour supprimer la fixation de la limite d'âge de 45 ans dans les appels à candidatures concernant le recrutement des personnels d'enseignement et de recherche (PER) dans les universités publiques.

Assises sur l'enseignement supérieur

Après l'installation du nouveau régime, ils ont rencontré le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Abdourahmane Diouf, lors d'une audience, pour le sensibiliser sur les conditions dans lesquelles les enseignants vacataires vivent dans le système universitaire. "Le ministre a été très attentif à notre cause et nous le remercions pour sa volonté de mettre un terme à cette injustice sociale. Il nous a conviés au séminaire de Saly en mai-juin 2024", a relaté Mamadou Diatta.

«Les enseignants vacataires participent avec abnégation, pertinence et professionnalisme aux activités pédagogiques et de recherche : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, corrections de copies, surveillances d'examens, encadrements des étudiants en masters et en thèses. Ils contribuent également aux publications scientifiques comptabilisées par l'institution et participent à la notoriété de l'université sénégalaise.»

Mamadou Diatta souligne que les universités du Sénégal, conformément au décret n°81-1212 du 9 décembre 1981 fixant les conditions de nomination, d'emploi, de rémunération et d'avancement des personnels enseignants non titulaires des universités, ont pris pour tradition d'employer des enseignants non titulaires. Ces enseignants, qui sont des vacataires, sont chargés d'assurer les séances de travaux dirigés ou pratiques à côté des enseignants titulaires.

"Les enseignants vacataires sont les vraies chevilles ouvrières des universités sénégalaises. Ils sont sans statut, car régis par un décret inadapté à la situation".

nous exigeons la prise en compte des conclusions de Saly dans ces assises", a affirmé le coordonnateur national.

Pour rappel, les enseignants vacataires participent avec abnégation, pertinence et professionnalisme aux activités pédagogiques et de recherche : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, corrections de copies, surveillances d'examens, encadrements des étudiants en masters et en thèses. Ils contribuent également aux publications scientifiques comptabilisées par l'institution et participent à la notoriété de l'université sénégalaise.

Mamadou Diatta souligne que les universités du Sénégal, conformément au décret n°81-1212 du 9 décembre 1981 fixant les conditions de nomination, d'emploi, de rémunération et d'avancement des personnels enseignants non titulaires des universités, ont pris pour tradition d'employer des enseignants non titulaires. Ces enseignants, qui sont des vacataires, sont chargés d'assurer les séances de travaux dirigés ou pratiques à côté des enseignants titulaires.

"Les enseignants vacataires sont les vraies chevilles ouvrières des universités sénégalaises. Ils sont sans statut, car régis par un décret inadapté à la situation".

ENQUÊTE

www.enquetepius.com

numéro 3960 • mercredi 23 octobre 2024



VIE ETUDIANTE



Affrontements entre étudiants en Master et forces de l'ordre à l'UCAD

Un mouvement d'humeur signalé à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar ce matin et aboutissent à des affrontements entre étudiants et forces de l'ordre.

Selon des informations livrées par Dakaractu, les étudiants en Master 1 dans les facultés de sciences juridiques et politiques (Fsjp), la faculté des lettres et sciences humaines (Flsh), la faculté des sciences et la faculté des sciences économiques et de gestion (Faseg) réclament toujours « le rappel de 515 000 francs Cfa » qu'ils n'ont toujours pas perçu depuis un an.

[Lire la suite](#)



Université de Bambey : Les étudiants décrètent une grève de 72 heures pour dénoncer la mauvaise qualité des repas

Les tensions montent dans les universités du Sénégal. Après la récente protestation des étudiants de l'UCAD concernant le paiement de leurs bourses, c'est au tour des étudiants de l'Université Alioune Diop de Bambey d'entrer en grève.



Selon la Rfm, les étudiants ont décrété une grève de 72 heures à partir de ce mercredi. Leur principale revendication porte sur la mauvaise qualité des repas servis au restaurant universitaire.

[Lire la suite](#)

Le Dakarois
23 octobre 2024



ILS ONT PARLÉ DE NOUS



3^{em} édition du Forum exclusivement féminin : Des défis majeurs pour la résilience des femmes

La troisième édition du Forum Exclusivement Féminin se tiendra du 24 au 26 octobre 2024 à Saint-Louis. Cet événement, devenu incontournable dans la capitale du nord, réunira des femmes de divers horizons, leaders, activistes, chercheuses, professionnelles et membres de la société civile pour échanger, apprendre et agir ensemble.

FORUM EXCLUSIVEMENT FEMININ #3

 Thème : " FAIRE FACE "

Sous le thème « Faire face », le Forum invite à une réflexion profonde sur la résilience des femmes, leurs luttes et leurs victoires face aux défis quotidiens. « Faire face » représente à la fois un appel à l'action collective et à la solidarité féminine, créant ainsi un espace où les participantes partagent des expériences, des solutions et des stratégies pour améliorer leurs conditions de vie.

[Lire la suite](#)

Seneweb
21 octobre 2024



ACTUALITE UN-CHK



Nouvel arrêté relatif au statut des clubs des étudiants au sein des Espaces numériques ouverts (ENO) de l'UN-CHK.



N° : ...016.....UN-CHK/DEVES/DCEVE/pmd

Dakar, le...21/10/24.....

COMMUNIQUE

Objet : nouvel arrêté relatif au statut des clubs des étudiants au sein des Espaces numériques ouverts (ENO) de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK).

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), à travers la Direction des Espaces numériques ouverts, de la Vie étudiante et des Sports (DEVES) vous informe de la mise à jour de l'arrêté relatif au statut des clubs d'étudiants au niveau des Espaces numériques ouverts.

Cet arrêté fixe les nouvelles dispositions relatives à la création, à la gestion et au fonctionnement des clubs, en vue d'encourager une meilleure structuration et dynamisation des activités étudiantes.

A ce titre, la DEVES vous invite à prendre connaissance du texte, afin de vous conformer aux nouvelles directives et de profiter pleinement des opportunités qu'il offre pour le développement des initiatives au sein des ENO.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale de renouvellement des clubs devra se tenir dans la période du 28 octobre au 15 novembre 2024.

Pour plus d'informations, écrire à : vie-etudiante@unchk.edu.sn ou se rapprocher des administrateurs des ENO.

Le Recteur invite l'ensemble des acteurs de l'institution à veiller au respect de l'arrêté.



AfricaDigitalEdu 2024 : le Recteur Pr Moussa LO parrain du Prix hackathon sur des solutions IA pour l'amélioration de l'apprentissage

Pr Moussa LO, Recteur de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), a été désigné parrain des Prix décernés aux lauréats du hackathon 2024 organisé en marge de la deuxième édition du colloque AfricaDigitalEdu, tenu les 17 et 18 octobre à Abidjan.

UN-CHK

23 octobre 2024

Le comité scientifique international du colloque lui a fait cet honneur en reconnaissance de son parcours et de son engagement pour la recherche, l'innovation et la promotion du numérique.



[Lire la suite](#)

AGENDA



AGENDA

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) participera au Forum Exclusivement Féminin (FEF) organisé par l'Institut français de Saint-Louis **du 24 au 26 octobre 2024**, avec une cérémonie d'ouverture à l'ENO de Saint-Louis Louis.

Ce forum, dédié aux femmes et couvrant des thèmes tels que la littérature, l'entrepreneuriat et le numérique, réunira des intervenantes du monde francophone. Dr Absa GASSAMA, enseignante-chercheuse en sociologie à l'UN-CHK, y interviendra sur le secteur informel, et des étudiants de l'université s'appuieront sur l'ouvrage "La parole aux négresses" du Dr Awa Thiam.

L'UN-CHK s'engage ainsi à soutenir les droits des femmes.

Octobre 2024

AGENDA



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

OCTOBRE

Rose

à l'Espace numérique ouvert (ENO)
de Guédiawaye

**Journée de sensibilisation et de
dépistage gratuit du cancer du sein
et du col de l'utérus**

THÈME :

**« Agir ensemble pour la prévention et le dépistage
du cancer du sein et du col de l'utérus »**



Foo nekk foofu la

* *Coordination Régionale des Étudiants des ENO de Dakar*

CRENO*
de Dakar



**Samedi 26
octobre 2024**

à partir de 9h

DCM



Foo nekk foofu la



AGENDA



 Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
ENO ZIGUINCHOR



Octobre rose

Dépistage cancer du sein et
du col de l'utérus gratuit

THEME: L'alimentation et la prévention du
cancer du sein et du col de l'utérus

SAMEDI 26 OCTOBRE A PARTIR DE 9H00 A L' ENO DE ZIGUINCHOR



 Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

 ENO NDIIOUM

 CHRND
CENTRE HOSPITALIER
REGIONAL DE NDIIOUM

26 SAMEDI

OCTOBRE

Rose

ENO NDIIOUM

THEME
La sensibilisation sur la prévention
du cancer du sein et du col de l'utérus

 #CelluleCom

ENO NDIIOUM
09h 30mn

Actu Info ENO Ndioum

---Disons non au cancer---

AGENDA



Octobre ROSE

Thème: 

Agir ensemble pour lutter contre le cancer du sein et du col de l'utérus

SAMEDI 26 OCT - A PARTIR DE 9H

 ENO Louga

Octobre Rose  *Kaka cancer du sein moy sounou combat.*



Octobre Rose

L'ENO de Saint Louis vous invite à une journée de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein. Rejoignez nous pour soutenir cette cause à travers des discussions et des échanges enrichissants

THÈME : « La santé des femmes une priorité pour tous »

Samedi 26
Octobre 2024
à partir de 9h

« Ensemble faisons la différence dans la lutte contre le cancer du sein. »

Bureau des Étudiants de l'Espace Numérique Ouverte de Saint-Louis S'unir pour le changement

AGENDA



À l'occasion du Mois de Sensibilisation au dépistage du

CANCER DU SEIN

Le BENO DE MBOUR

Organisé

une Journée
d'Octobre Rose

 **SAMEDI 26
OCTOBRE 2024**

 **ENO
DEFINITIF**

The poster features a woman with curly hair wearing a white t-shirt with a pink ribbon. The background is pink with a pattern of white dots and a large pink ribbon graphic at the bottom.

AGENDA

OUVERTURE de l'Espace numérique ouvert (ENO) de MECKHE

SOUS LA PRÉSENCE EFFECTIVE DE

	jeudi 31 octobre 2024 à 10h
	SECA* de MECKHE

*Site d'Exposition et de Commercialisation Artisanale

**Université numérique Cheikh Hamidou KANE



Pr Moussa LO
Recteur de l'UN-CHK**



Dr Maguette WADE
Maire de MECKHE



Foo nekk foofu la

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) annonce l'ouverture de l'Espace Numérique Ouvert (ENO) provisoire de MECKHE, prévue **ce jeudi 31 octobre**. Cette initiative, rendue possible grâce à un partenariat avec la municipalité, marque un pas important dans notre engagement à renforcer la proximité avec les communautés locales.

L'ENO de MECKHE, premier de son genre dans le département de Tivaouane, se situe au Site d'Exposition et de Commercialisation Artisanale (SECA), rénové spécialement pour l'occasion. Ce nouvel espace offre aux étudiants et aux habitants un accès aux ressources numériques et éducatives de l'UN-CHK. L'inauguration officielle se déroule en présence du Recteur, Professeur Moussa Lo, du Maire de MECKHE, M. Maguette Wade, ainsi que des autorités des académiques, administratives et coutumières.

FOCUS Innovation



06
novembre

en présentiel à l'ENO de Mermoz
et en ligne sur la plateforme collaborative
de l'UN-CHK



à partir
de 09H

Retransmis sur
@UNCHK_Sn



Foo nekk foofu la

CÉRÉMONIE

de lancement

du Cycle de conférences
sur le thème :

« Transition vers la 5g : défis et opportunités sur
le développement de l'économie numérique »



AGENDA

Du 09 au 11 novembre 2024, l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), à travers ses Espaces numériques ouverts (ENO), abritera un symposium sur les musées avec Wole Soyinka, en marge de la Biennale de Dakar, édition 2024, prévue **du 07 novembre au 07 décembre 2024**.

Ce symposium, co-parrainé par le Guggenheim Abu Dhabi et NYU Abu Dhabi, examinera les nouvelles approches des musées à une époque de pressions accrues pour repositionner les collections au-delà d'une définition fixe de la « beauté » selon une perspective : celle du conquérant, du colonisateur, du puissant.

L'événement sera organisé en format bimodal, en présentiel à l'ENO de Mermoz et sur la plateforme collaborative de l'UN-CHK et sa chaîne Youtube.

Il a pour objectif de repenser la gestion des collections muséales pour intégrer des perspectives de restitution et de réparation des œuvres d'art, en favorisant une approche plus inclusive et universelle.

Octobre 2024



OPPORTUNITES



OPPORTUNITES

Appel à candidature pour le poste d'Administrateur d'Espace numérique ouvert
Deux postes numériques d'Administrateur d'Espace ouvert sont actuellement disponibles.
Les candidatures sont attendues jusqu'au dimanche **27 octobre 2024 à 23h59**.
Conditions requises :Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 5 dans un domaine approprié (Management et Gestion, Technologies éducatives, Sciences de l'éducation, Informatique, etc.).Justifier d'une ancienneté d'au moins 5 ans à l'UNCHK.Posséder de solides compétences managériales.

Octobre 2024

Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.Avoir une expérience dans la gestion des Espaces numériques ouverts. Faire preuve de rigueur administrative, d'excellentes qualités de communication, d'organisation et de leadership, ainsi que des capacités d'adaptation, de travail sous pression et de gestion d'équipe. La connaissance du e-learning serait un atout supplémentaire.

Dossier de candidature : Les candidat(e)s sont invité(e)s à fournir :Une lettre de motivation envoyée au Recteur. Un curriculum vitae.

Les dossiers doivent être envoyés par mail à l'adresse suivante : rh@unchk.edu.sn
Seuls les candidats sélectionnés suite à l'évaluation des candidatures seront contactés.

OPPORTUNITES

Appel public à candidatures pour le poste de recteur de l'université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima NIASS (USSEIN)



Un Peuple - Un But - Une Foi

Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

UNIVERSITE DU SINE SALOUM EL HÂDJ IBRAHIMA NIASS

APPEL PUBLIC A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DU SINE SALOUM EL HADJ IBRAHIMA NIASS (USSEIN).

Après un premier appel à candidatures revenu infructueux, l'Université du Sine Saloum El Hâdj Ibrahima NIASS (USSEIN), en application des décrets n° 2021-846 du 24 juin 2021 relatif aux modalités de nomination du Recteur dans les Universités publiques et n° 2021-1505 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'USSEIN lance, de nouveau, un appel à candidatures en vue de la nomination du Recteur.

Mission principale du Recteur :

Assurer la direction de l'Université, définir la stratégie globale de l'Institution et mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration et du Conseil académique.

Activités principales du Recteur :

- préparer les réunions du Conseil d'Administration et assurer l'exécution de ses délibérations ;
- présenter, chaque année, un rapport d'activités au Conseil d'Administration ;
- présider les réunions du Conseil académique et veiller à l'exécution de ses délibérations ;
- élaborer le plan stratégique de développement et la politique d'assurance qualité de l'Université et assurer leur mise en œuvre une fois approuvés par le Conseil d'Administration ;
- représenter l'Université en justice et dans les actes de la vie civile ;
- ordonner le budget de l'Université ;
- engager l'Université et signer les accords et conventions de partenariat ;
- mettre en place un système de management de la qualité et appliquer les décisions de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) ;
- assurer le maintien de l'ordre et la sécurité dans l'Université, conformément à la loi relative aux franchises et libertés universitaires.

Profil recherché et expérience :

Le candidat au poste de Recteur doit être :

- de nationalité sénégalaise ;
- un professeur titulaire des universités, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire du CAMES ;
- doté de capacités managériales et avoir une expérience de gestion et d'administration d'établissements de formation.

Une expérience de direction d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, nationale et /ou internationale, serait un plus.

NB : Nul ne peut être candidat s'il est à moins de quatre (04) ans de l'âge de départ à la retraite.

Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un résumé du curriculum vitae de deux (02) pages ;
- un descriptif d'un projet de gouvernance de l'Université (06 à 10 pages recto au maximum) ;
- des copies certifiées conformes des diplômes et distinctions obtenues ;
- un extrait de naissance ;
- un certificat de nationalité.

Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature doivent être déposés du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures aux lieux suivants :

- Secrétariat du Rectorat, sis à Kaolack, Quartier Kasnack, à côté du Cinéma ABC, téléphone 33 942 29 29
- Bureau de Liaison de Dakar, sis au Complexe Point E, Immeuble D- aile droite, Avenue Cheikh Anta DIOP x Canal 4, téléphone 33 825 63 36

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication de l'appel à candidatures.

P. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EL HADJ IBRAHIMA NIASS CISS



Fait à Kaolack, le 28 septembre 2024

Rectorat de Kaolack, Quartier Kasnack, près du cinéma ABC - BP 55 KAOLACK

Tel. : (+221) 33 942 29 29

Bureau de Liaison Dakar

Complexe Point E, Immeuble D - Aile droite 2^{ème} étage, Avenue Cheikh Anta Diop x Canal 4 Dakar -Sénégal

BP 45 253 Dakar-Fann - Tél. (+221) 33 825 63 36

[Plus d'informations](#)

Octobre 2024

Foo nekk foofu la



OPPORTUNITES

UCAD: Appel à candidatures des Directeurs d'Instituts

Le Recteur par intérim de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, lance des appels à candidatures pour l'élection des Directeurs d'instituts suivants :

- Institut de Technologie Nucléaire Appliquée (ITNA) ;
- Institut Supérieur de Formation à Distance (ISFAD) ;
- Institut pour l'Ingénierie Durable, de l'Eau et de l'Énergie (IDEE) ;
- Institut Confucius ;
- Institut de Gouvernance Territoriale et de Développement Local (IGTDL) ;
- Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) ;
- Institut de Recherches sur l'Enseignement de la Mathématique, de la Physique et de la Technologie (IREMPT) ;
- Institut des Sciences du Médicament (ISMED) ;
- Institut Africain de Lutte contre le Cancer ;
- Institut de Recherches et d'Enseignement de Psychopathologie (IREP)

Les dossiers complets doivent être déposés en ligne à l'adresse suivante :

<https://recrutement.ucad.sn> au plus tard **le 31 octobre 2024.**

[Plus d'informations.](#)

Octobre 2024

APPEL À CONTRIBUTION



THÈME :

« Santé communautaire et transformations sociétales : vers un futur inclusif et durable »

Pour plus d'information, écrire à weccoo@urdfs.edu.sn

Modalités de participation :

Soumettre un abstract de 500 mots en lien avec le thème de la session

Délai de soumission : le 31 octobre 2024

Envoi des candidatures à : weccoo@urdfs.edu.sn

Date de la première session : mercredi 27 novembre 2024

Vos plus belles réussites se construisent **au Sénégal.**



foo nekk foofu la

Appel à projets : Recherche-action sur les enseignements-apprentissages bi-plurilingues

L'IFEF en partenariat avec l'UNESCO-BIE, l'Université de Genève et l'IFAN de l'Université Cheikh Anta Diop annoncent le lancement d'un appel à projets de recherche-action sur les enseignements-apprentissages bi-plurilingues. Cet appel à projets vise à soutenir des projets de recherche-action dans le domaine des enseignements et apprentissages bi-plurilingues et présente une opportunité pour les chercheurs de contribuer à l'amélioration des politiques publiques en matière de bilinguisme scolaire.

Octobre 2024

Les projets retenus bénéficieront d'un financement pouvant aller jusqu'à 10 000 euros, avec un accompagnement méthodologique des partenaires académiques.

La date limite de soumission des propositions de recherche est fixée **au 08 novembre 2024**.

Les termes de recherche de cet appel est disponible sous le lien suivant :

<https://ifef.francophonie.org/lancement-de-lappel-a-projets-de-recherche-action-sur-lesenseignements-apprentissages-bi-plurilingues/>

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis en partenariat avec l'Université de Nouakchott lance un appel à candidatures pour le recrutement des étudiants de la 8ème promotion du Master international en "Gestion des Activités Extractives et Développement" (GAED) au titre de l'année académique 2024-2025.

Date limite de dépôt des dossiers :
vendredi 29 novembre 2024 à 17h;

Traitement des dossiers et Amphi de rentrée :
Décembre 2024 et janvier 2025;

Début des enseignements :
Lundi 03 février 2025

[En savoir plus](#)

Octobre 2024

APPEL À CANDIDATURES MASTER ERASMUS TROPIMUNDO

L'UCAD a signé une convention de partenariat avec l'Université Libre de Bruxelles en mai 2023 dans le cadre du Master conjoint Erasmus Mundus en Biodiversité et Écosystèmes tropicaux dénommé TROPIMUNDO.

TROPIMUNDO est financé par la Commission européenne et doté d'un label d'excellence. Il s'agit d'un programme de mobilité qui réunit 16 universités partenaires réparties sur 4 continents, dont 8 destinations sous les Tropiques.

Mundus Tropicalis est également un programme de Master intégré à TROPIMUNDO. Il est financé par le Fonds VLIR-UOS (<https://www.vliruos.be/en/home/1>) qui soutient les partenariats entre les universités et les hautes écoles, en Flandre et dans le Sud. Les bourses de VLIR-UOS sont ouvertes à 29 pays, dont le Sénégal.

L'appel à candidatures pour le recrutement de la cohorte 2025-2026 est ouvert **jusqu'au 30 novembre 2024** pour toutes les nationalités.

Les critères de recrutement sont indiqués dans le site web du Master www.tropimundo.eu

[Télécharger l'appel à candidatures](#)

Octobre 2024

APPEL A CANDIDATURES

La Fondation internationale Working to Advance STEM Education for African Women (WAAW), une organisation basée au Nigeria militant pour l'autonomisation des femmes, a lancé les candidatures pour son programme annuel de bourses d'études visant à accorder une subvention aux femmes africaines qui souhaitent suivre un cursus dans les domaines des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) pour l'année académique 2025/2026.

Critères d'éligibilité

Étudiantes d'origine africaine, vivant et étudiant en Afrique.

Actuellement inscrit dans un programme de baccalauréat.

Étudier des cours liés aux STEM dans une université ou un collège en Afrique.

Actuellement étudiant en première ou deuxième année ou étudiant en troisième année pour un cursus de 5 ans dans une Université.

Capacité à démontrer un besoin financier

Excellent dossier académique.

Leadership, bénévolat et service communautaire éprouvés

Moins de 32 ans.

Les candidatures aux bourses sont ouvertes jusqu'au 30 novembre.

[Pour plus d'informations.](#)

Octobre 2024

BOURSE DE LA FONDATION MASTERCARD AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Les étudiants reçoivent des bourses et des aides financières tout au long des deux années de leur programme de Master.

CALENDRIER D'ADMISSION POUR LE PROGRAMME 2025-2027

Ouverture de la plateforme de candidature : **septembre 2024**

Date limite de candidature pour les programmes de Master et le programme de bourses Mastercard Foundation : **1er décembre 2024**

Publication des décisions d'admission à Sciences Po : **mi-février 2025**

Décisions d'attribution des bourses publiées : **à partir de mars 2025**

Début des programmes de Master : **fin août 2025**

Vous pouvez postuler à l'un des programmes de Master proposés dans les sept Écoles Doctorales de Sciences Po.

<https://www.sciencespo.fr/en/academics/graduate-schools/masters/>

[Plus d'informations](#)

Octobre 2024

Bourse LAWA: appel à candidatures pour une formation en droits humains à l'Université de Georgetown

Le programme LAWA propose des bourses de formation en droit aux femmes africaines. L'égalité des genres est cruciale pour la compétitivité économique en Afrique, mais elle reste menacée malgré les efforts.

Le programme de bourses Leadership and Advocacy for Women in Africa (LAWA) a lancé un appel à candidatures pour une formation en droits humains à l'Université de Georgetown, ciblant les avocates africaines. Les candidats doivent avoir un diplôme en droit, résider en Afrique et maîtriser l'anglais.

Le programme de 14 mois comprend un Master en droit (LL.M.) et une formation en leadership, avec un engagement à promouvoir les droits des femmes dans leur pays. La bourse couvre les frais de scolarité et d'assurance maladie, avec certains frais à la charge des étudiants. Le programme vise à renforcer les compétences des participants pour défendre l'égalité des genres, une priorité pour le développement économique du continent.

Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 17 janvier 2025.

[Plus d'informations](#) .

Octobre 2024

FRANCE - SÉNÉGAL
PROGRAMME DE BOURSES

FRANCE
EXCELLENCE



Appel à candidatures 2025: programme de bourses France - Sénégal

Cette bourse est un programme d'excellence qui offre des opportunités exceptionnelles pour financer des parcours d'étudiants talentueux et de chercheurs prometteurs. Il vise à renforcer les échanges de haut niveau entre la France et le Sénégal et à promouvoir l'intérêt mutuel pour répondre aux besoins de formation de la jeunesse et de développement des connaissances pour répondre aux enjeux du développement durable.

Le programme de bourses France - Sénégal est ouvert pour toutes les disciplines d'études et de recherche.

Le calendrier de cette année est le suivant :

Lancement de l'appel à candidatures : le 8 octobre 2024 ;

Clôture et date limite pour le dépôt des candidatures : le 2 février 2025 à 23:59 ;

Processus de sélection : février - avril 2025 ;

Annonce des résultats : mai 2025 ;

Confirmations et mises en route : juin 2025.

[Plus d'informations.](#)



Vous êtes étudiant en Licence 3
ou Master à l'UN-CHK ?
Renforcez vos soft-skills gratuitement
sur <https://softskills.unchk.sn> !

Plus d'informations : stages@unchk.edu.sn

*soutenu par le programme « Réussir au Sénégal » de la (GIZ)GmbH, financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), l'État libre de Bavière et la Coopération Néerlandaise.



Foo nekk foofu la

Plus d'information, aller sur la page www.defaru.sn

Foo nekk foofu la



UN-CHK

UN
Université Numérique
CHEIKH NIAMDOU KANE

KUDOS



Félicitations à nos lauréats

« **Meilleures communications** »
au colloque international
AfricaDigitalEdu 2024 à Abidjan



Foo nekk foofu la



Rokhaya DIAGNE
Doctorante à l'UN-CHK
1er prix catégorie féminine



Dr Marie Hélène MBALLO
Chef de service de la simulation et des laboratoires
à distance à la DFIP
3 ème prix catégorie féminine



Dr Abdoul Alpha DIA
Enseignant-chercheur à l'UN-CHK,
Responsable de la Composante FCC du
Programme FORCE-N
3 ème prix catégorie masculine

Palmarès du
personnel

DCM/UN

Félicitations

aux étudiants de l'ENO*
de Saint Louis de la filière ANGLAIS

Pour leur brillante réussite à
l'examen national de la première
cohorte de certification de Guides
Touristiques anglophones.

Nos étudiants
se distinguent



Mbaye SY
Master 2



Lamine THIAM
Master 2



Ndeye Kh. DIEYE
Master 2



Aliou A. SOW
Master 1



Oumar SARR
Licence 3



Mamadou DIA
Licence 3



Mame Mael GAYE
Licence 3

* Espaces numériques ouvert



Foo nekk foofu la



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



MERCI



Foo nekk foofu la

